

CODE DE CONDUITE ETHIQUE

L'éthique a toujours fait partie des valeurs d'Ideaform. Plus que jamais, engagé dans une démarche RSE, Ideaform sensibilise ses collaborateurs et parties prenantes et crée sa procédure de conduite éthique et anti-corrupcion.

Cette procédure va formaliser son engagement au quotidien et va guider nos collaborateurs en matière de comportements individuels et collectifs. Vivre mieux, faire preuve de bon sens, mettre de la solidarité au cœur de l'entreprise et participer à sa vie collective est un gage de réussite pour tous.

Gouvernance et relation gouvernance/collaborateurs

- La gouvernance est à l'origine de cette démarche RSE et y associe tous les collaborateurs de l'entreprise.
- Elle communique à tous les collaborateurs et partenaires, ses valeurs et principes en matière d'éthique, d'intégrité, de conformité et de refus de la fraude.
- Elle promeut par l'exemplarité et l'attention au respect des procédures, un comportement éthique prévenant la fraude et la corruption.
- Elle affiche ses attentes vis-à-vis de l'ensemble des collaborateurs dont elle attend un comportement exemplaire et développe les ressources et les moyens adéquats pour prévenir et détecter les fraudes et les schémas corruptifs.
- Elle définit un processus permettant de mettre en œuvre les actions correctives et de sanctionner les contrevenants.

A ce titre, chacun se doit de veiller à protéger les actifs de l'entreprise de toute dégradation, perte, vol, dommages, négligences et de ne pas les détourner ou les utiliser à des fins personnelles.

Les biens meubles (véhicules, ordinateurs...) ou incorporels mais aussi les idées ou savoir-faire sont concernés.

Réciproquement, les 2 parties s'engagent à :

- Respecter la confidentialité des coordonnées et informations,
- Demeurer loyaux et à respecter un devoir de fidélité et de non-concurrence,
- Assurer la confidentialité des données et ne s'engager à les utiliser qu'en interne et dans le cadre des strictes nécessités professionnelles,
- Assurer une communication transparente à l'égard de toutes les parties prenantes,
- Assurer une information fiable et sincère dans la gestion de l'entreprise,
- Assurer une traçabilité et un contrôle de toutes les opérations financières et comptables de l'entreprise,

- Assurer l'image de marque de l'entreprise,
- Préserver les actifs matériels et immatériels d'Ideaform en les utilisant de façon raisonnable et appropriée.

Respect des lois et des réglementations du droit du travail

- Ideaform se conforme aux lois et réglementations en vigueur conformément au Code du travail et à sa convention collective. Son mode de fonctionnement est basée sur la loyauté des pratiques et le respect de la concurrence.
- En toutes circonstances professionnelles, Ideaform attend de ces collaborateurs qu'ils respectent la loi et abordent le travail et les relations associées dans un cadre respectueux de l'environnement réglementaire. Le respect de la législation et du cadre réglementaire par tous les acteurs de l'entreprise est la première des conditions nécessaires à la prévention de la fraude et de la corruption.

Respect des droits humains fondamentaux

Ideaform s'engage à respecter les droits fondamentaux issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que dans toutes ses relations avec ses parties prenantes.

Nous portons une attention particulière au :

- Travail forcé
Nous vérifions que nos prestataires de service n'emploient pas de personnes travaillant sous la contrainte ou la menace. Si tel était le cas, Ideaform cesserait toute relation avec eux.
- Travail des enfants
Nous vérifions que nos prestataires de service n'emploient pas des enfants et ne portent pas atteinte à leur dignité, à leur développement normal, physique et psychologique.
Si tel était le cas, Ideaform cesserait toute relation avec eux.
- Travail dissimulé
Nous nous engageons à déclarer officiellement auprès des autorités compétentes toutes personnes travaillant dans l'entreprise.
- Travailleurs étrangers
Nous nous engageons à ne pas employer des travailleurs étrangers.

La qualité de vie au travail

Santé et sécurité

Nous nous engageons à :

- Eviter les risques professionnels en supprimant tout danger ou exposition au danger,
- Evaluer les risques en mettant en place un politique d'évaluation des risques professionnels,

- Prévenir les risques à la source en planifiant la prévention de façon globale,
- Adapter individuellement les postes de travail à nos collaborateurs en complément des mesures de protection collective,
- Prendre en compte toute évolution technique organisationnelle,
- Adapter ou supprimer tout procédé ou produits dangereux dans la mesure du possible,
- Informer et former nos collaborateurs aux risques professionnels.

La formation

Nous nous engageons à former ses collaborateurs afin qu'ils puissent valoriser leur parcours professionnel :

- S'adapter à leur poste de travail,
- Monter en compétences,
- Se reconvertir...

Nous informons nos collaborateurs des possibilités d'exercer leur droit à la formation. Les formations peuvent être collectives ou individuelles selon les demandes.

Avantages sociaux

- Tous nos collaborateurs, conformément à la loi en vigueur bénéficient d'une mutuelle santé, de congés payés et d'indemnités liées aux accidents du travail (titre transport, participation aux bénéfices entreprise).
- Pour valoriser et renforcer la QVT de nos collaborateurs, Ideaform a mis en place le versement d'un 13^{ème} mois.

Politique de non-discrimination

Tous les collaborateurs sont embauchés exclusivement en fonction de critères professionnels établis. Conformément à la loi du 27 mai 2008, Ideaform s'engage à lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel sur :

- L'origine,
- Le sexe,
- Les mœurs,
- L'orientation sexuelle, l'identité de genre,
- L'âge,
- La situation de famille ou la grossesse,
- Les caractéristiques génétiques, l'apparence physique,
- L'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée,
- Les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, l'exercice d'un mandat électif,
- Les convictions religieuses,
- Le patronyme,

- o Le lieu de résidence
- o L'état de santé ou le handicap
- o La particulière vulnérabilité résultant de la situation économique de l'intéressé, apparente ou connue de l'auteur de la décision,
- o La perte d'autonomie,
- o La capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français,
- o La domiciliation bancaire...

Bien-être au travail

Pour valoriser l'engagement des collaborateurs et donner du sens à leur travail, Ideiform a mis en œuvre des actions pour :

- o Dialoguer et échanger avec eux, de façon constructive dans le cadre de réunions individuelles formelles et informelles lorsque le cas se présente,
- o Des adaptations du temps de travail pour celles et ceux en demande,
- o Un repas de fin d'année dans l'entreprise,
- o L'aménagement d'une cuisine pour une restauration rapide, pratique et conviviale.

Respect et protection de l'environnement

Ecoconception

Ideiform s'engage à utiliser tous les procédés de production qui tendent à diminuer l'impact environnemental et à se remettre en question sur ses processus de fabrication.

Pour ce faire, elle a mis en œuvre un plan d'action établi comme suit :

- o Suivi et diminution des consommations d'énergie et d'eau grâce à la réalisation de travaux et la mise en place d'outils adaptés,
- o Choix et démarches de partenariat avec ses fournisseurs sur des critères d'éco-responsabilité,
- o Optimisation des flux entrants et de la matière utilisée,
- o Sélection de matières recyclées/recyclables ou renouvelables,
- o Adaptation du matériel à la durée de vie des produits,
- o Optimisation des emballages,
- o Optimisation de la logistique client,
- o Réduction de la consommation d'énergie en points de vente,
- o Anticipation de la fin de vie des produits,
- o Prise en compte des conditions de travail et d'utilisation.

Protection de l'environnement

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour :

- Analyser le contexte et les impacts environnementaux,
- Définir notre politique,
- Fixer les objectifs, planifier les actions et les réaliser,
- Analyser les résultats et corriger le cas échéant,
- S'améliorer en continu.

Prévention de la pollution

Nous nous engageons à :

- Identifier les différentes sources de pollution (eau, air, sols et déchets),
- Atténuer nos émissions de gaz à effet de serre,
- Connaître les textes réglementaires relatifs à celles-ci,
- Evaluer les sources de pollution,
- Etablir un plan de réduction énergétique,
- Améliorer nos pratiques et méthodes,
- Surveiller les sources de pollution.

Utilisation durable des ressources

Nous nous engageons à :

- Optimiser les consommations d'énergie et l'utilisation d'intrants issus de la pétrochimie,
- Optimiser l'utilisation de l'eau,
- Optimiser l'utilisation des matières premières et des sols,
- Raisonner écoconception de nos produits en effectuant des ACV (Analyses de Cycle de Vie)

Fait à Houdan, le 4 juillet 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

